

Réunion du 13 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le 13 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mme MAURICE Bernadette, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc, Mr RAGOT Nicolas.

Étaient absents :

Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra,

Procuration établie par Mme LEGRIS Corinne au profit de M. le Maire.

Date de la convocation : 07 janvier 2020.

En préambule, une présentation de l'aménagement paysager est faite par Laura EBNER.

1) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc.

2) Approbation du compte rendu du conseil du 16 décembre 2019

Quelques corrections sont apportées en séance.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3) Approbation budgétaire investissement

Conformément à l'article L1612-1, modifié par l'ordonnance n° 2009-1400 du 17 novembre 2009 article 3, M. le Maire est autorisé par vote à l'unanimité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite d'un montant de 11 880. 95 €.

Vote à l'unanimité.

4) Personnel communal

Mme Clara ANTUNES, employée municipale avait prévu de faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2020.

Cette date semble être reportée au 1^o juin 2020 (attente de confirmation).

Le conseil municipal a lors de la première annonce de Mme Antunes décidé de proposer ce poste aux habitants. Une personne à fait acte de candidature.

Elle sera reçue prochainement par M. le Maire.

5) SPL Xdemat

Dans le cadre de l'obligation très prochaine de dématérialiser toutes les procédures, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider l'offre (pack minimal de base de 150€ 00) de la société SPL Xdemat.

Vote à l'unanimité.

6) Projet éolien.

Suite à la dernière réunion qui s'est tenue avec la société NORDEX le 11 décembre 2019, il apparaît que certaines modifications ont été apportées au projet initial d'implantation des éoliennes sans que le conseil municipal n'en ait été informé.

Les explications fournies à M. le Maire n'étant pas satisfaisantes, une réunion se tiendra dès que possible (date à fixer) en vue de traiter ces questions avec le responsable de projet NORDEX.

7) Vœux municipaux

Le nombre d'inscrits est actuellement de 74 adultes et 9 enfants.

8) Questions diverses

- SRO/Losange (Fibre) : L'armoire sera située à Ecury sur Coole.
- Les vœux de la communauté de communes se dérouleront le 17 janvier 2020 dans les locaux de la mairie de Chepy.

- Sanef :

Suite au dernier courrier de Monsieur le Maire adressé à la SANEF concernant la rétrocession, une réunion technique sur site sera réalisée afin de déterminer les travaux à réaliser par la commune.

- Espace cinéraire :

Une nouvelle réunion se tiendra rapidement avec la société PHELIZON pour la réalisation de l'espace cinéraire du cimetière de La Dessaule.

Le nouveau plan et le nouveau devis seront établis dès que possible prenant en compte les modifications demandées.

Prochaine Réunion du Conseil Municipal le 17/02/2020.

La séance est levée à 22h00.